

AIDE SPORT ET SANTÉ

POUR LES ENFANTS DU QUARTIER PRIORITAIRE
DE LA VILLE DE SAVERNE

L'Agence Régionale de Santé Grand Est favorise l'activité sportive des jeunes de 6 à 18 ans résidant dans le Quartier Prioritaire de la Ville de Saverne (Quartiers EST) **en prenant en charge les frais d'inscription à un club sportif dans la limite de 200 € par an.**

Comment ?

Avant toute inscription dans un club sportif :

- Faire remplir la prescription médicale ci-dessous par un médecin
- Se présenter au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec :
 - La prescription médicale
 - Un justificatif de domicile
 - Un justificatif de votre Quotient Familial (QF) CAF ou MSA pour l'aide du CCAS

pour Qui ?

Jeunes de 6 à 18 ans

Habitant les Quartiers Est

Présentant une ou plusieurs des difficultés suivantes :

- Surpoids-obésité
- Souffrance psychique
- Situation d'aïdance (être aidant d'un proche, au quotidien)

Prescription Médicale

PRESCRIPTION MEDICALE POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE SPORTIVE DANS LE CADRE DE L'ACTION « SPORT ET SANTE »

Cette prescription permet au patient de bénéficier d'une prise en charge financière de son inscription à un club sportif, sans conditions de ressources. Cette aide viendra compléter le cas échéant les dispositifs d'aide sous conditions de ressource déjà existants (Pass'sport et aide financière du CCAS). Cette prescription est à remettre au CCAS de la Ville de Saverne qui instruira le dossier.

Je soussigné(e) Docteur prescrit au patient né(e) le
une activité physique dans le cadre de l'action SPORT et SANTE proposée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

J'atteste que le patient remplit au moins une des conditions suivantes :

Surpoids-obésité • Souffrance psychique • Situation d'aïdance

Cette prescription ne se substitue pas au certificat médical demandé par le club sportif.

Date

Cachet et Signature

QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE DE SAVERNE

Liste des rues du Quartier Prioritaire de la Ville de Saverne

Rue de Haguenau (12,14,16)

Rue des Prés (9,10,10a,7,8)

Rue de l'Ermitage

Rue du Kochersberg

Rue de la Bergerie

Rue de la Vedette

Route romaine

Rue des Gravières

Rue de la Mossel

Rue des sablonnières (16,18,20,22)

Impasse de la Mossel

Rue Saint-Michel

Rue Ruth (17-19-21,23)

Rue Saint-Nicolas (18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40,42,44,46,48,52) + (19,21,23,27)



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU



VILLE de SAVERNE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE